

Jean-Baptiste André Godin à Marie-Louise Gagneur, 26 mai 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (482r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marie-Louise Gagneur, 26 mai 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45553>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 mai 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gagneur, Marie-Louise \(1832-1902\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Godin répond à la demande de Marie-Louise Gagneur de visiter en famille le Familière. Il l'informe que la première fête du Travail du Familière aura lieu le dimanche 2 juin et que c'est une bonne occasion pour s'y rendre « et je serais pour ma part on ne peut plus heureux d'avoir au milieu de nous l'apôtre le plus dévoué à l'inauguration de la justice envers les faibles ».

Mots-clés

[Fête du Travail du Familière](#), [Hospitalité](#), [Visite au Familière](#)

Personnes citées [Gagneur, Wladimir \(1807-1889\)](#)

Événements cités [Fête du Travail du Familière \(2 juin 1867, Guise\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genève le 26 mai 1863

À Madame M^{me} L^e Gagnier

Madame

Vous m'avez appris l'intention de visiter en famille le Théâtre, et dimanche 2 juin que la première partie consacrée au travail y sera donnée, l'heure que la population porte à cette œuvre n'a pas la même intérêt, et que pour vous je n'en doute pas une occasion fort heureuse pour faire votre progrès. et je serais pour ma part en ce qu'il y a de mieux à faire au mieux de nous. J'apporterai le plus tôt possible à l'inauguration de la justice entre les faibles.

Si vous me faites le plaisir d'accepter mon invitation, il faudrait être le mercredi au plus tard. je pourrai vous parler tous deux que l'inauguration du droit des classes ouvrières occupera votre point de vue pour leur faire la même invitation.

Je vous prie de faire l'honneur de me répondre sur quoi je puis compter et agir sur mes sentiments les plus sincères

Georges